

# « CINQ PROPOSITIONS POUR UNE THÉORIE DU PAYSAGE »<sup>1</sup>

## RÉACTIONS D'UN AGRONOME

JEAN-PIERRE DEFFONTAINES

Cinq auteurs, un géographe, un architecte, un philosophe, un sociologue et un paysagiste expriment sous la direction d'A. Berque leurs conceptions du paysage. Celles-ci se veulent l'expression des bases conceptuelles sur lesquelles se fonde une formation doctorale intitulée "Jardins, paysages, territoires"<sup>2</sup>.

Pour A. Roger, philosophe, « tout paysage est un produit de l'art », une "artialisation". Il propose d'éclairer la distinction, entre pays et paysage en se référant à la dualité nudité-nu. La nudité est convertie en objet esthétique, le nu, soit en intervenant sur le corps, maquillage, tatouage..., soit en élaborant des modèles qui fournissent au regard les moyens d'embellir le corps. Ces deux façons de convertir la nudité en un objet esthétique, cette double artialisation est reprise pour le pays. Celui-ci ne peut devenir paysage que moyennant une "artialisation *in situ*" (sur le terrain) ou "*in visu*" (dans et par le regard).

Pour lui, les géographes, les biogéographes, les écologues du paysage développent des approches réductrices du paysage. Il s'appuie sur des arguments historiques pour dénoncer les faiblesses et les contradictions des points de vue naturalistes sur le paysage. Celui-ci, d'origine artistique, ne fait pas partie de l'environnement qui est un concept récent d'origine scientifique. Il ne peut y avoir de science du paysage qui est irréductiblement esthétique.

A. Roger dit la nécessité d'articuler environnement et paysage mais n'indique pas les moyens de cette articulation, il consi-

dère que l'analyse objective d'un géosystème ou d'un écosystème n'a « rien à voir » avec la définition d'une valeur paysagère.

Est-ce si sûr ? A-t-on la même perception d'une portion de pays si l'on a, ou pas, une connaissance du fonctionnement et de l'histoire des systèmes d'activités humaines ou des systèmes écologiques qui le marquent ? Le nu n'émerge-t-il pas de la nudité par l'effet d'une connaissance des fonctions des diverses parties du corps, et une harmonie dans les formes ne résulte-t-elle pas, en partie, des interactions entre ces parties, perceptibles par celui qui en a connaissance ? Peut-on dire d'une façon aussi péremptoire qu'une connaissance scientifique ne participe en rien à la détermination culturelle des valeurs paysagères et à la perception esthétique du paysage ?

A. Berque montre l'origine relativement récente de la notion de paysage « qui n'existe ni partout, ni toujours ». Pour lui une civilisation est paysagère dans la mesure où il y a un ou plusieurs mots pour en parler, une littérature qui les décrit, des représentations picturales et où existent des jardins d'agrément. Seule la civilisation chinoise depuis le IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. et celle de l'Europe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle ont présenté ces quatre critères. Le paysage à la chinoise est « une entité relationnelle qui engage toute notre sensibilité ». Il n'est jamais devenu "morphologie de l'environnement". Il prend racine dans la morale et la religion. À l'opposé, le paysage à l'euro-péenne, influencé par une civilisation physique depuis le XVII<sup>e</sup>, s'est développé

comme objet, sans rapport avec le monde phénoménal.

A. Berque déplore cette dichotomie qui est un leurre et il suggère, à l'exemple de la Chine, de transcender la scission moderne du sujet et de l'objet ; il propose le terme d'*écoumène* pour désigner les relations de l'humanité avec la Terre, "le lieu de tous les paysages". Une condition nécessaire pour fonder une éthique environnementale est de cesser de ne considérer la Terre que comme un objet.

Ce point de vue, bien que convergent avec celui d'A. Roger, apparaît moins totalitaire. Il ne cherche plus à liquider les préjugés naturalistes et l'analyse objective d'un biotope n'a plus ici "rien à voir" avec le paysage, mais est illusion dangereuse s'il n'est pas vu comme "entité relationnelle" qui engage le sujet. La réflexion avec les chercheurs des sciences de la terre et de la vie, à propos du paysage apparaît nécessaire et possible.

Les propos des trois autres auteurs sont plus finalisés vers l'action, celle des architectes ou des paysagistes, sensés intervenir sur le paysage.

M. Conan cherche une redéfinition du rôle du paysagiste. L'évolution des paysages ne peut se comprendre que "comme un chapitre de l'histoire des sociétés". Il le montre dans un bref historique de "la production des paysages" dans lequel il signale notamment que les « sciences de la nature ont fourni d'autres lectures du paysage ». Il propose une analyse des conditions « de production des idées sur le paysage dans

Jean-Pierre Deffontaines : INRA-SAD, Route de Saint-Cyr, 78000 Versailles.

une société ». Il s'intéresse pour cela "aux rites sociaux contemporains" qui sont à l'origine de significations et de conflits et dont certains concernent le paysage. Les points de vue des individus d'une société sur le paysage se différencient selon les rapports de propriété qu'ils entretiennent avec le territoire ; ces rapports désignant des « rites d'interaction consécutifs à l'usage d'un droit ou d'une coutume ».

De l'usage d'un territoire dépend la distinction entre pays, lieu et paysage. L'usage à des fins de production économique définit le pays, alors que le lieu est le cadre de "communications culturelles". Pour qu'il y ait paysage, il faut en outre « une expression particulière de l'expérience du lieu ». Ces rapports de propriété différents contribuent à « l'identification des groupes et à l'apparition de nouvelles formes de conflits que le paysagiste doit connaître s'il ne veut être l'allié inconscient d'un acteur particulier et s'il cherche à transcender ces conflits par la négociation ». Dans le rituel de négociation, le paysagiste devrait inventer des paysages qui « condensent les emblèmes des différents groupes et organisent la coexistence des différents rapports de propriété ». Cette vision quelque peu théorique du rôle de paysagiste prend forme dans "l'analyse inventive" proposée par B. Lassus.

Les propos fractionnés de B. Lassus intitulés : "l'obligation de l'invention", font références à de nombreuses expériences vécues. Les idées avancées sont à la fois frappantes, stimulantes et convaincantes.

Le paysage est fait "d'un ensemble de fractions d'apparence", dont la nature se précise dans « un mouvement de revenir, de s'éloigner et de se rapprocher de nouveau ». Ainsi s'amorce la "découverte de l'espace concret". La découverte, et au-delà l'invention de nouveaux paysages réside dans cette exploration des "apparences visuelles" qui doit aller jusqu'au contact des choses, jusqu'à la rencontre tactile. J'inclurais dans l'expression "invention du paysage", utilisée par B. Lassus, le sens d'intelligibilité.

Au-delà du visuel, la confrontation directe avec les choses révèle des fonctions et des fonctionnements, qu'ils soient écologiques ou sociaux, et la relation au paysage se transforme. B. Lassus distingue une échelle du visuel et une échelle où cette confrontation devient possible.

Comment définir "l'entité paysagère" ? comment distinguer "les lieux insécables" ou les "entités de nature" dont parle B. Lassus ? Les notions sont importantes pour tenter de répondre à la question : faut-il ou non intervenir ? L'entité paysagère n'est pas pour lui seulement de l'ordre du visuel mais du symbole. Une preuve vient du rôle joué par la carte, avec ses taches colorées, dans les débats sur le paysage. « Passer c'est balafrer ». Une solution est "l'intervention minimale" qui consiste à « apporter d'autres dimensions sensibles au déjà là ». Une autre solution est de « laisser les lieux en l'état dans le respect total de leur possible ».

Mais la proposition majeure réside dans "l'analyse inventive" qui suppose de

1. Berque A., Conan M., Donadieu P., Lassus S., Roger. A. (1994), Pays, Paysages, Ed. Champ Vallon.

2. Le DEA associe depuis 1991 l'École d'architecture de Paris-La Villette à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

discerner les relations singulières entre le lieu et les pratiques du lieu pour permettre « une création contemporaine, conçue à l'échelle de l'ensemble du lieu » qui respecte les apports antérieurs (« entrelacements »). Il s'agit d'infléchir le processus paysager, de ne pas « arrêter le lieu ». Ainsi « le problème du paysage n'est pas d'apporter un ou des éléments nouveaux en raisonnant en termes de cohérence, d'intégration, d'insertion, mais d'arriver à mettre en place un nouveau spectre (ensemble de couleurs... reconstruites et réinventées en leur autonomie par des coupures, des failles) dans un système de conformations ».

Il paraît logique que ce soit l'architecte qui souligne l'importance, dans tous projets sur le paysage, de connaître le lieu et les pratiques de ce lieu. Ce point de vue représente une ouverture vers les sciences des lieux, mais aussi, en se référant aux pratiques, vers les sciences de l'homme et des techniques.

Enfin les propos de P. Donadieu révèlent clairement les fondements d'un projet pédagogique pour les futurs paysagistes.

« Dans quelles conditions est-il possible d'agir autant sur les regards que sur les processus de production du paysage ? ». Il distingue les regards extérieurs sur les paysages, des regards intérieurs « des groupes sociaux qui produisent les paysages, les utilisent et le plus souvent les habitent ». Leur rencontre est controversée sociale, leur dynamique s'avère mal connue. La controverse vient également des conditions dans lesquelles sont prises les décisions sur le devenir des territoires. P. Donadieu qualifie la politique française du paysage, de patrimoniale et de conservatrice, elle est dominée par une décentralisation peu effective et par une ségrégation entre des espaces protégés et des espaces sans qualités. Il souligne avec force l'importance de la « nature ordinaire » et la nécessité de concevoir différemment la dynamique de ces deux types d'espaces.

Il dresse un bref tableau des diverses « stratégies de paysage », que leur maîtrise s'appuie sur des interdictions ou sur des

« adaptations prévisionnelles ». Il fait état des différents points de vue développés dans la perspective d'une « anticipation cognitive du paysage ». Depuis le paysage vu comme « conséquence visible d'un processus écologique, économique et technique », jusqu'aux anticipations imaginaires et aux utopies paysagères, en passant par les méthodes de simulation. Il décrit enfin diverses formes de planification, et indique la place prise par la négociation. Il s'appuie sur cette analyse pour développer l'idée du « projet de paysage », « moins aléatoire que la prévision et moins technocratique que la planification ». « Utilisant la fiction et le savoir savant, le projet de paysage se concrétise par des objectifs, mais il doit conserver une part d'indétermination. Il est outil de gestion des « situations complexes et incertaines ».

Ainsi l'ouvrage regroupe cinq réflexions singulières mais convergentes sur le paysage. L'idée majeure qui donne cohérence à l'ensemble des propos est celle de la nécessité de transcender la scission entre objet et sujet. Cela revient à chercher ce qui relie l'objet paysage, produit d'une histoire écologique et sociale, avec cette « entité relationnelle qui engage le sujet ».

Le groupe de chercheurs, dont certains sont également praticiens, relève principalement des sciences humaines et de la société.

L'ouverture vers les sciences des lieux et de la terre, et vers les sciences biologiques et techniques diffère selon les auteurs. Tous revendiquent une conception culturaliste du paysage, mais les attitudes divergent à l'égard des naturalistes ; peut-être ne s'agit-il que de stratégies différentes. Pour certains il y a usurpation du concept de paysage par les naturalistes, celui-ci n'étant qu'esthétique ; pour d'autres les véritables dimensions du paysage sont à définir dans la concertation entre les points de vue.

Pour les agronomes qui analysent le paysage pour saisir des systèmes d'activités agricoles et rurales dans une finalité de développement et pour qui le paysage est « une portion de territoire perçue par un

observateur, où s'inscrit une combinaison de faits et d'interactions dont on ne voit, à un moment donné, que le résultat global », cette seconde attitude engage à une approche interdisciplinaire du paysage. Les agronomes considèrent le paysage comme un objet de connaissance, mais ils sont aujourd'hui confrontés aux divers regards sur les paysages, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs aux lieux. Il leur apparaît de plus en plus clairement que le développement du milieu rural et notamment de l'agriculture est fortement influencé par ces regards et qu'un nouveau statut d'agriculteur se dessine, non plus comme un exploitant, un entrepreneur ou un agro-manager, mais comme un artisan au sens du Moyen Âge, c'est-à-dire comme un technicien, un marchand et un artiste (« l'agriculteur-artisan, producteur de formes », *Natures, Sciences, Sociétés*, (2) 3, 1994, p. 337-342. ■